73e ANNEE. — N° 143. DIMANCHE 10 DECEMBRE 1933.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....		4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous sommes à un moment où les considérations de partis doivent s'effacer devant les nécessités d'intérêt national. Les modérés le comprendront-ils ?

Je sais comment on peut expliquer l'attitude des modérés qui hésitent à voter pour le gouvernement.

— Aux élections dernières, disent-ils, vous avez fait cartel contre nous avec les socialistes. Avec eux, vous nous avez battus. Avec eux, vous êtes la majorité gouvernementale désignée par les électeurs. Vous avez le pouvoir, exercez-le ! Vous avez le gouvernement, ayez les responsabilités !... Nous, nous sommes l'opposition ! L'opposition s'oppose au gouvernement. Elle n'a pas d'autre raison d'être. On nous a envoyés au Parlement pour remplir cette mission. Nous lui restons fidèles...

Et ces bonnes gens ajoutent à part eux : c'est notre revanche ! Il faut qu'elle soit complète et éclatante. Pour que nos adversaires soient punis et que le pays soit bien convaincu de son erreur, il faut pousser l'expérience jusqu'au bout, jusqu'à ce que soit bien faite la preuve que la coalition cartelliste est impuissante à gouverner. Plus la leçon sera cuisante et mieux on s'en souviendra !

⁂

Seulement, cette preuve par le fait qu'ils se proposent de nous administrer, ce n'est pas un ou deux partis politiques qui en souffriront, c'est le pays lui-même auquel elle risque de causer un tort irréparable.

Et puis, pour justifier une attitude si hautainement intransigeante, il faudrait être soi-même irréprochable. Ces messieurs les modérés se croient-ils donc si purs ? Des fautes, des erreurs n'en ont-ils point commises ?

A vouloir punir la France de leur avoir ôté sa confiance, ils s'exposent à recevoir de dures leçons comme celle que leur a si éloquemment infligée notre confrère Eugène Lautier — qui passerait difficilement pour un extrémiste, mais à qui son indépendance permet de condamner toutes les injustices, même si elles ont ses amis pour auteurs.

— Soyez donc plus modestes, disait-il récemment dans son *Homme Libre*, à ces enragés de modérés. Cela conviendrait mieux aux exploits dont vous vous êtes rendus coupables alors que vous gouverniez la France. C'est sous vos ministères, de 1928 à 1932, que le budget national a passé de 42 à 53 milliards. C'est depuis que vous n'y êtes plus qu'on essaye de le diminuer... Onze milliards d'augmentation en quatre ans, cela ne vous qualifie guère pour donner aux autres des leçons d'économie...

Et, au réquisitoire prononcé dans la séance de jeudi par M. Paul Reynaud, réquisitoire vraiment trop injuste venant de lui, on est irrésistiblement poussé à répondre :

— Vous accusez vos successeurs de ne pas réduire assez les dépenses et quatre fois de suite vous avez repoussé les réductions que les gouvernements radicaux vous ont proposées. *Vous n'en avez pas voté une seule.* Vous reprochez à ces gouvernements leur faiblesse devant les syndicats administratifs, *mais vous avez voté contre toutes les réductions de traitements proposées par ces mêmes gouvernements.* Vous avez joint vos suffrages à ceux des S.F.I.O. — obéissant aux sommations des syndicats de fonctionnaires — pour renverser ces ministères et vous avez ainsi excité et fortifié cette révolte des serviteurs de l'Etat que vous dénoncez pourtant comme désastreuse et anarchique. Vous favorisez le mal pour en accuser les autres !...

Qu'est-ce donc que vous voulez ? Pousser au pire pour revenir au pouvoir ? Mais dans quel état y arriveriez-vous ?... Avez-vous pensé à cela ? Vous vous trouveriez, *par votre faute*, devant une situation financière tragique — lisez le discours de M. Malvy dans la même séance de jeudi — qui vous obligerait à prendre des mesures terribles et écrasantes... Ces mesures chirurgicales dont parle encore Eugène Lautier. Il n'est pas possible que vous désiriez cela, et pourtant c'est bien là que conduisent les chemins où vous nous poussez !

⁂

A l'heure où nous sommes, de telles querelles ne devraient avoir pour résultat que de faire oublier aux gens du Centre les petites considérations de partis qui s'effacent devant une nécessité d'intérêt national.

Ces graves erreurs que vous avez commises ou laissé commettre quand vous étiez la majorité, les gouvernements qui vous ont succédé s'efforcent péniblement de les réparer. Ne serait-il pas plus digne de vous — de vous qui affirmez ne vouloir que le salut du pays — de les y aider que d'aggraver encore le mal ?

Laissez la droite s'allier aux S.F.I.O. contre les républicains. Chacun pour soi, mais unis dans une haine commune, ces saboteurs de la République associent leurs efforts pour provoquer la catastrophe — la bienheureuse catastrophe — d'où ils attendent leur sinistre victoire. Si modérés qu'ils soient, des républicains ne peuvent pas prêter leur concours à ce travail de destruction alors qu'on les appelle à une œuvre de salut qu'ils devraient tenir à honneur de ne pas laisser s'accomplir sans eux.

La voix du pays s'élève de toutes parts pour réclamer le redressement immédiat du budget. Est-ce par plaisir que les citoyens conscients du péril demandent cet effort de libération ? Non, certes ! Ils n'ignorent pas qu'il leur en coûtera de nouveaux sacrifices. Mais ils savent qu'ils seront moins durs aujourd'hui que demain et moins durs demain que plus tard... en admettant qu'alors il ne soit pas trop tard !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ÉCRIT

Des moins de 25 ans

Notre excellent confrère, « l'Œuvre », ayant publié la lettre d'un jeune homme, Jean Nocher, qui raillait amèrement toutes les « enquêtes sur la jeunesse » reçoit une volumineuse correspondance de « moins de 25 ans » exprimant leurs sentiments. En voici quelques passages. Ils sont significatifs :

⁂

Aujourd'hui, écrit Georges A..., *peu importe si, comme dit Kant, l'homme est un phénomène sensible, s'il est une cause naturelle dont la causalité doit être soumise à des lois empiriques : il m'importe de savoir ce que, si je n'avais pas mon père, je mangerais demain et ce que mangeront mes enfants, plus tard.*

Non, Jean Nocher, non, ne regrettez pas d'être intelligent et instruit, et pensez en songeant à vous, à vos fils également: notre intelligence ne doit pas pouvoir supporter l'idée de leur offrir, lorsqu'ils auront vingt ans, ce que nos pères nous offrent aujourd'hui : la misère, le chômage.

Vous auriez préféré apprendre un métier ? Mais vous seriez resté un an, 2, 5 ou même plus pour connaître votre métier. Aujourd'hui, vous gagneriez 6 à 8 francs de l'heure, juste de quoi manger, et demain on vous sortira une machine qui fera dix fois plus de travail que vous pour dix fois moins cher. Et alors ?

Et contrairement à vous, je lis des tas de journaux, je cherche avidement *la religion, le parti, ou l'homme qui s'occupera des jeunes, qui leur ouvrira les portes de l'avenir, de la vie, et je me joindrai à ce mouvement. Et ce jour-là, Jean Nocher, il faudra venir avec nous.*

Pour l'instant, ce qu'il nous faut, c'est sortir de là. Aujourd'hui, nous n'avons pas la possibilité de nous faire une situation, et partant, de pouvoir améliorer matériellement la vieillesse de nos parents, ni de nous constituer nous-mêmes un foyer ; ni femme, ni enfant...

Où est-il le beau rêve dans lequel m'endormaient Musset et Lamartine...

La voix intérieure de mon cœur me dit « Aime » ; la voix du dehors me répond « Lutte ».

⁂

Je ne suis pas avocat, même sans cause, écrit Georges Heper, *mais un de la horde immense des sans-métier, scribouillard aujourd'hui, demain calicot, propre à tout, bon à rien. Je sais que ce genre d'individus intéresse fort peu les gens bardés de diplômes, mais enfin nous avons l'audace d'exister et même, oserai-je le dire ? de penser parfois. Il ne s'agit pourtant pas ici de pensées, mais de l'inquiétude dont nous sommes atteints, nous, les jeunes d'à présent.*

Cette inquiétude, elle est simple, terre à terre, c'est l'inquiétude du lendemain qui nous travaille : savoir si nous pourrons bouffer *demain. Quand je dis « bouffer », c'est pour exprimer quelque chose d'immédiat, de tangible, car ce n'est pas seulement de mangeaille qu'il s'agit, mais d'un mieux-être, tant moral que matériel, avec une pointe d'idéal pour relever le tout. Si nous en manquons, d'idéal, ce n'est pas tout à fait de notre faute : ils l'ont un peu avachi, l'idéal, nos aînés !*

Informations

Au Sénat

Dans la séance du jeudi, M. Raynaldy dépose le projet de loi sur l'aménagement de la loi du 10 juillet fixant un prix minimum pour le blé. Le Sénat discute, ensuite, le projet de loi portant augmentation du nombre de membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Le projet est adopté.

A la Chambre

Dans la séance de jeudi, après-midi, la Chambre reprend la discussion du projet financier. M. Marchandeau, ministre du budget répond à des critiques faites par M. Reynaud. Il déclare qu'il faut avant tout poursuivre la fraude, afin de faire payer à chacun ce qu'il doit.

M. Georges Bonnet, ministre des finances rappelle ses avertissements récents sur la gravité de la situation. « Nous avons, dit-il, promis de lutter contre l'inflation. Nous tiendrons parole. »

M. Malvy déclare qu'il faut aboutir : « Aujourd'hui, dit-il, c'est l'intérêt du régime parlementaire qui est en jeu et le sort des institutions de liberté. »

Relations franco-allemandes

La réunion de la commission des affaires étrangères de mercredi a comporté une dramatique discussion entre MM. Herriot et Ybarnegaray au sujet des relations franco-allemandes.

Après avoir dénoncé la faillite de la S.D.N. et indiqué qu'il n'était pas partisan du Pacte à Quatre, écartant ainsi les possibilités de « parler avec l'Allemagne » dans ces deux cadres, M. Ybarnegaray s'est prononcé pour une conversation directe avec le Reich, mais en posant des conditions préalables formelles.

M. Herriot a alors indiqué qu'il fallait agir avec une extrême prudence, puis il a décidé, à la demande répétée des commissaires, de faire entendre M. Paul-Boncour par la commission.

Pour l'équilibre budgétaire

A l'issue de sa réunion, le groupe radical-socialiste de la Chambre a publié le communiqué suivant :

« Le groupe s'est réuni jeudi, à 14 h. et demie, sous la présidence de M. Edouard Herriot. Après un échange de vues sur les projets financiers du gouvernement, le groupe a décidé, à l'unanimité, d'appliquer la discipline dans les scrutins sur lesquels la question de confiance serait posée. »

Bons de la Défense Nationale

Le taux d'intérêt des Bons du Trésor ayant été relevé de 1/2 0/0, il a été décidé, sur la proposition du Comité financier de la Caisse Autonome d'amortissement — réuni sous la présidence de M. le sénateur Régnier — de porter de 3 0/0 à 3 1/2 0/0, à partir du 2 décembre 1933, le taux d'intérêt des Bons de la Défense Nationale.

M. Litvinoff à Berlin

Contrairement à l'attente d'une partie de la presse allemande et aux commentaires que le passage de M. Litvinoff à Berlin avait fait naître, le ministre russe des affaires étrangères ne s'arrêtera que quelques heures dans la capitale du Reich. Il repartira pour Moscou cet après-midi par l'express de 18 heures sans s'entretenir avec un représentant du gouvernement du Reich ni recevoir les journalistes.

La Conférence économique

A l'issue de ses travaux, la Conférence économique pan-européenne a adopté un manifeste qui dénonce la situation économique critique de l'Europe entière. La crise agricole et la crise industrielle avec leurs conséquences : chômage et misère, entretiennent la haine entre les peuples et entre les classes et accroissent les dangers de guerre et de révolution.

Le moment est venu, déclare le manifeste, de se dresser en commun contre cet état de choses, de mobiliser toutes les forces pour parer au désastre, de mettre fin au chaos des systèmes monétaires, d'abaisser les barrières douanières, d'élargir le marché européen, de créer du travail pour les chômeurs.

Un discours de M. Luther

Prenant la parole devant 20.000 Américains d'origine germanique, réunis à Madison Square Garden, pour commémorer l'anniversaire de l'arrivée en Amérique du premier émigré allemand, le docteur Hans Luther, ambassadeur du Reich à Washington, a rendu hommage aux « grandes déclarations pacifiques » du chancelier Hitler.

— Je ne puis mieux souligner l'importance historique des paroles du Führer, a dit l'ambassadeur, qu'en déclarant publiquement que le danger d'un conflit avec la France pour les questions territoriales n'existe pas. La reconnaissance des frontières franco-allemandes a mis fin à une querelle millénaire.

Je désire également attirer l'attention sur le fait que le chancelier Hitler, en ce qui concerne les frontières orientales, a jeté des ponts qui conduiront à une coopération pacifique.

Au Mexique

Le général Lazaro Cardenas vient d'être agréé comme candidat à la présidence de la République, par le parti national révolutionnaire. Ce parti étant le plus puissant de la République, on considère la victoire du général Cardenas comme étant assurée pour l'élection présidentielle qui aura lieu l'année prochaine.

A la Havane

De nouveaux désordres graves se sont produits mercredi dans les plantations de canne à sucre. Il semble bien que la paix sociale ne soit pas près de régner dans l'île. En effet, outre les facteurs politiques proprement dits, les lois récentes ont créé de nouvelles causes d'inquiétude. L'armée reste fidèle à son chef, le colonel Batista, et au président Grau san Martin, mais la situation n'en est pas moins trouble et il ne semble exister aucune perspective immédiate d'amélioration.

EN PEU DE MOTS...

— Selon les derniers chiffres fournis par le recensement, la population du Japon, proprement dit se monte actuellement à 66 millions 238.600 âmes.

— Le prix « Fémina » d'une valeur de 5.000 francs a été décerné à Mlle Geneviève Fauconnier pour son roman « Claude ». Le prix Goncourt a été attribué à M. André Malroux, pour son roman « La condition humaine ».

— M. Moléa, 45 ans, mécanicien à la Cie du P.-O., en arrivant à Penne (Lot-et-Garonne), fut heurté par une moto, pilotée par un nommé Loubières, et a été tué.

— L'aviateur Lindbergh a réussi sa deuxième traversée de l'Atlantique sans escale. Il a atterri à Natal.

— Les habitants de San José (Californie) ont enfoncé les portes de la prison, ont brûlé les corps de John M. Holmey et Thoma H. Hurmond, accusés du meurtre du jeune Brooke Hard, après les avoir lynchés et pendus.

NOS ÉCHOS

Débuts d'un grand musicien.

Le duc de Guise revenant d'Italie ramena Lulli encore tout gamin. L'enfant fut donné à Mlle de Montpensier, comme un bibelot amusant, La Grande Mademoiselle le relégua bientôt dans ses cuisines en qualité de marmiton. Lulli y fût peut-être resté toute sa vie sans un incident où le jeune Florentin révéla cette audace dont il devait donner maintes preuves au cours de son étonnante carrière.

Mme de Montpensier, traversant un jour son parc où se trouvait un socle de pierre inoccupé, fit remarquer à la suivante qu'il manquait là une statue et qu'il faudrait tâcher d'en mettre une belle. Le petit Lulli, qui rôdait par là, entendit ce vœu et l'exauça aussitôt en se déshabillant et en se campant tout nu sur le piédestal, dans une pose académique. Si bien qu'en revenant de sa promenade, Mademoiselle, ahurie, vit la statue demandée...

La fortune de Lulli était faite ; la princesse le casait parmi ses musiciens. Peu de temps après, l'ancien marmiton composait l'air fameux le plus connu du monde : Au clair de la lune.

Sax, saxophone et Saxe allemande.

Suivant une habitude à laquelle ils nous ont... habitués, ls Allemands, dans leur désir de pangermanisme, annexent tout ce qu'ils peuvent... voire les notoriétés historiques... Ils ont annexé Beethoven ; ils ont voulu annexer Dante...

Et, tout naturellement, ils ont annexé Adolphe Sax, inventeur du saxophone, parce que la Saxe est allemande.

Oui, mais pas Adolphe Sax, dont le fameux instrument de musique auquel il donna son nom n'a pas de raison valable pour eux d'échapper au bannissement qu'ils ont prononcé en ce qui concerne les danses américaines, les orchestres nègres et le jazz.

Adolphe Sax était Français, d'origine belge et né à Dinant en 1814, d'un père belge... Les Belges ne sont pas des Germains que l'on sache, mais des Celtes...

Et, charge aggravante, hélas ! en ce qui concerne le saxophone... dit allemand. C'est à Paris, en 1838, qu'Adolphe Sax imagina cet instrument !

Une dénomination simple.

Comment doit-on appeler les habitants ou les familiers des Champs-Elysées ? L'intéressante et sympathique « Association des Amis des Champs-Elysées » a recueilli dans son bulletin mensuel, les diverses suggestions soumises à son approbation.

Notre confrère Giroux demandait un jour, dans la *Liberté*, s'il ne convenait point de donner un nom spécial aux promeneurs et habitants des Champs-Elysées correspondant à celui de « Boulevardiers », donné à ceux qui fréquentaient, naguère, ce qui était alors non seulement géographiquement, mais « spirituellement » le Boulevard.

De ces diverses suggestions, allant d'*Elysard* à *Elysier* et *Elysiste*, nous optons nettement pour *Elyséen* ou *Elysien*.

La grâce élyséenne de cette belle avenue, détrônant les vieux boulevards, ne s'accommoderait pas d'épithètes à terminaisons barbares.

Une différence.

Agacé, à la fin d'une réunion mondaine, par quelques manigances féminines, un monsieur se plaignait l'autre jour :

— C'est agaçant, dit-il. Les femmes ne cessent d'imiter les hommes.

Tristan Bernard, passant par là, entendit la réflexion et répliqua :

— Il y a pourtant, j'en suis sûr, une chose qu'elles n'imiteront jamais.

— Et quoi donc ? s'enquit-on.

— Elles ne se réuniront pas pour fêter leur cinquantenaire !

Le curieux par nécessité.

Un journal rendait compte dernièrement d'un grand mariage célébré dans une ville du Midi et publiait ces lignes :

« Dans l'église, on remarquait de nombreuses personnalités, des parents et amis des mariés, ainsi que beaucoup de gens, venus là par curiosité. Parmi ces derniers, on notait le marié, notre cher ami M. X... »

La curiosité du marié avait vraiment une raison d'être.

Jolie définition.

A un banquet de comice agricole dans les Basses-Pyrénées, M. Champetier de Ribes rappela ce mot que M. Churchill « fit » devant lui :

— La dictature, c'est comme la bicyclette. Pour se maintenir, il faut toujours pédaler.

LE LISEUR.

LES SINGLAR

Le rapprochement que j'ai été amené à faire entre *Les Singlar*, d'Eugène Grangié, et *Vieille France*, de Roger-Martin du Gard, m'a détourné un peu de ma route. Je n'ai pu taire la peine que j'éprouve à voir un écrivain de la valeur de l'auteur de la *Vieille France* faire de notre campagne française non le roman mais la satire, une satire décourageante qui divertit sans doute le conteur, mais dont la lecture m'a désolé. Et lorsque je songe qu'à côté du livre de M. Roger-Martin j'en connais deux autres s'inspirant d'un même esprit de dénigrement je me demande si M. André Thérive n'a pas raison, ainsi qu'il l'écrivait ces jours-ci, de dénoncer cette unanimité presque absolue de la littérature française contre les vrais intérêts de la nation elle-même.

Se pouvait-il que Eugène Grangié fût entré dans une telle conspiration ? Cela ne pouvait être. S'il est venu ajouter le fratricide de Séquepeyre aux incestes, aux adultères, aux vols, aux assassinats de Maupeyroux, l'atmosphère du roman quercynois est autre. L'âcre relent du crime est balayé par le souffle d'un vent frais : ici règne un air de probité et, peut-on dire, un parfum de moralité qui laissent au paysage sa pureté de lumière, son charme agreste, sa poésie virgilienne. Diane, la vierge éternelle, peut reprendre sa course à travers les causses et les grands bois.

« En permettant au vent de baiser ses seins [nus. »

Eugène Grangié reste fidèle à Virgile et à M. Joseph de Pesquidoux.

De cette tragédie, dont un coin du Quercy est le décor, Eugène Grangié en est le conteur minutieux, lucide, aisé. Son récit va droit son chemin sous la clarté du style. Dès le début, on a la sensation du crime qui en sera le terme, mais à aucun moment l'intérêt ne languit. Sa plume est mal à l'aise à fouiller les sanies morales et à s'attarder à la description d'un suicide ou d'un assassinat. Du drame, le lecteur perçoit tout le réalisme sous une phrase probe et expressive, dégagée d'argot facile et de truculences préméditées. M. Emile Laporte, pour expliquer la manière de son ami, a fait une ingénieuse trouvaille : les tragédies de Racine palpitantes de passion, lourdes de stupres, chargées d'adultères, d'incestes, de meurtres, « tout cela exprimé en vers si harmonieux, avec « tant de grandeur et de majesté que le « sang versé ne tâche plus et que le crime même n'est plus inconvenant. »

Peut-on mieux dire ?

M. Albéric Cahuet et mon ami et confrère, Ernest Lafon, se sont rencontrés pour reprocher presque à l'auteur des *Singlar* de n'avoir pas sacrifié Jean. Avec Ernest Lafon, Marc, le braconnier, tirant sur son frère, comme il eût tiré un lièvre, ne l'aurait pas manqué. « L'auteur », ajoute le rédacteur de l'*Illustration*, « a sacrifié un peu de la vraisemblance de son œuvre au préjugé des solutions heureuses. » Eh ! quoi ? Marc s'enfuit de son pays, le père se pend, la mère, dans l'ombre, meurt d'angoisse, de honte et de misère. N'est-ce pas assez d'horreur ? « Toutes les balles heureusement ne tuent pas », comme en fait la remarque M. Albéric Cahuet lui-même. La balle de Marc a blessé Jean sans le tuer. Jean vivra heureux entre Laurence, son amoureuse, qui va devenir sa femme, et sa tante, cette Nathalie Singlar, la veuve de Baron-Luron, la figure la plus en relief du roman, aussi débrouillarde que désintéressée, devenue sa mère. Quel mal y a-t-il à ce qu'un mariage d'amour fasse oublier les transes vécues de ce terrible drame de famille ? Dieu a permis à Caïn de tuer Abel. Eugène Grangié a détourné un peu le canon du fusil de Marc pour qu'il ne tuât pas son frère Jean. Je trouve plus de justice dans le roman que dans la Bible.

Au risque de ressembler à M. Bassecourt de Labiche, qui ne pouvait faire l'éloge de quelqu'un sans l'égratigner un peu, je ne veux pas finir sans faire une petite chicane à mon ami, Eugène Grangié. De ce procès un peu touffu qui se déroule dans la salle de la Cour d'Assises de Cahors, il est un personnage qui n'en sort pas à son avantage, c'est le Procureur de la République. Voilà un magistrat, convaincu de la culpabilité de Marc, qui ne l'arrête pas et qui favorise ainsi sa fuite, et qui arrête et poursuit le frère qu'il croit innocent et que d'ailleurs le jury acquitte. Je ne sais si ce magistrat a reçu de l'avancement. Tout arrive. Mais ce dont je suis bien certain c'est que désormais ce magistrat manque de prestige.

Sans doute, le frère avait avoué être l'auteur du crime, mais l'aveu n'est pas une preuve en matière criminelle. C'est l'erreur qu'a commise le romancier. La justice a appris à ses dépens de quelles erreurs judiciaires un aveu peut être la cause. Elle est connue l'histoire de cette fille d'Hazebrouck qui avait fini par se reconnaître coupable de l'infanticide qu'on lui reprochait et qui fit la surprise au juge d'instruction qui avait reçu — et sans doute provoqué — l'aveu d'accoucher en prison la veille de sa comparution en Cour d'Assises.

L'œuvre de Grangié, sous la fiction du roman, a une portée morale qui pourrait fournir matière à de multiples et profondes réflexions. Je les garde pour moi ne pouvant prolonger dans les colonnes d'un journal des développements qui conviendraient à une revue. De ce livre un grand critique, dont la voix porte loin, a dit tout le poids et toute la valeur. Que peut ajouter ce que j'écris là, si tardivement d'ailleurs, que j'ai l'air de venir au secours de la victoire, au magistral article de M. Albéric Cahuet. « Les Singlar » à l'*Illustration !* Quelle plus éclatante justice rendue au talent de Eugène Grangié, et quelle plus douce satisfaction pour moi que de le féliciter de voir son livre recevoir ainsi l'honneur de la cimaise.

⁂

Et voilà que, après Eugène Grangié, c'est une jeune Quercynoise déracinée, Michel Davet, qui, à son œuvre littéraire déjà importante et si remarquée, ajoute un nouveau livre, *La Fin d'un Voyage*, tandis qu'un autre Quercynois racine, celui-là, au sol, ayant dépassé la cinquantaine, dispute aux jeunes Rastignac littéraires de Paris le prix Goncourt, *For ever*, docteur ! Vive Limogne ! Décidément, notre Quercy devient une province de la France littéraire.

J. MALRIEU.

Chronique du Lot

Cahors, ville d'art.

Une Exposition

Depuis quelques jours et pour quelques jours encore, M. Charles Rouquet expose chez Mme Pecque de Villers, boulevard Gambetta, un ensemble de croquis et de dessins rehaussés auquel s'ajoute un choix de fusains, de pastels et même de peintures. C'est l'ensemble le plus varié et le plus abondant que le jeune artiste cadurcien ait, jusqu'ici, livré au jugement du public. Le plus intéressant aussi parce qu'il témoigne : par sa qualité de dons excellents, par sa diversité d'une curiosité et d'un désir de renouvellement rares.

M. Charles Rouquet nous avait montré, il y a cinq ou six ans, des séries de fusains dont la vigueur, la sincérité et l'adresse nous avaient charmés. Je crois avoir dit, ici-même, mon goût pour ces noirs sur blancs nets et veloutés,dans lesquels l'outil fragile permet à qui sait bien s'en servir de rester précis sans risque de sécheresse.

Dans les dessins et esquisses rehaussés que M. Rouquet nous présente aujourd'hui, je trouve les mêmes qualités avec des agréments de surcroît. Ces touches d'aquarelle, légères ou appuyées, suivant le caractère de la scène ou la fantaisie de l'heure, procurent à nos yeux autre chose qu'un amusement. Elles ajoutent à l'harmonie de la composition et à la vérité du trait, l'appoint subtil des jeux changeants de la lumière. Quelle fête pour un peintre que de surprendre sur les versants de nos coteaux, sur les eaux de notre rivière, sur nos vieux murs, sur nos arbres, dans nos rues et dans nos jardins, ces matins blonds, ces couchers de soleil cuivrés, ces crépuscules mauves et de noter, d'un pinceau prompt, les variations que chaque état du ciel apporte aux nuances des choses brusquement renforcées ou s'atténuant soudain pour bientôt reprendre une vigueur nouvelle mais différente !

Cette joie apparaît dans les tableaux de M. Charles Rouquet. Elle est contagieuse. Je l'ai, pour ma part, pleinement éprouvée devant les croquis cadurciens qui abondent dans l'exposition actuelle. Je connais tous les aspects de Cahors qui ont tenté l'artiste et je les ai cent fois surpris dans l'état même où les voici fixés.

Ces paysages basques me furent un temps à peine moins familiers. J'habitais alors la province souletine précisément dans laquelle il a plu à M. Rouquet de vagabonder à son tour. Tardets, Larrau, Sainte-Eugrâce, leurs gaves resserrés et rapides, leurs maisons à balcons de bois superposés, leurs montagnes rondes, leurs clochers à pignons aigus, je les retrouve ici tels que je les vis et les aimai dans ma jeunesse. Fidèles images d'une contrée qui sait ne point maquiller, sous prétexte de se mettre au goût du jour, son noble et charmant visage !

Je dois à notre artiste un autre compliment. Dans les salons de peinture, — que ce soit à la Nationale, aux Artistes Français, aux Indépendants ou dans des galeries privées, — sur cent tableaux trente sont des paysages. Eh bien ! une sur dix tout au plus de ces vues de Paris, de Bretagne, de Provence ou d'ailleurs, se trouve animée. Les champs restent vides, les routes et les rues désertes. M. Charles Rouquet peuple, au contraire. ses décors de personnages : un flâneur s'accoude à la balustrade de la place des Mobiles, des promeneurs suivent les trottoirs des quais, un prêtre s'approche du bénitier de la cathédrale, une fillette passe sous l'arceau gothique de la Bonnette-Rouge. Ces figures de connaissance sont pour moi les très bienvenues...

Par ailleurs, M. Rouquet nous présente, — portraits ou compositions, — bon nombre de scènes d'intérieur et de scènes de genre, harmonieuses et pleines de vie. A noter, en particulier, une sortie de messe basque et une danse sénégalaise, de mouvements aussi opposés que possible mais notées avec le même bonheur.

Allez voir cette exposition ; elle vous intéressera à coup sûr !

Eug. GRANGIÉ.

Magistrature

M. Espinasse, substitut à Lille, ancien substitut à Cahors, est nommé procureur à Rodez. Nous adressons nos vives félicitations à M. Espinasse.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 8 décembre. — Vagabond: Le tribunal condamne à 2 mois de prison le nommé Augustin Concastie, 40 ans, inculpé de mendicité, de menaces et de vagabondage.

Relaxé : Le sieur Gide, poursuivi pour outrages publics à la pudeur est relaxé. Par contre, la dame Rescoussié qui avait fourni des renseignements sur l'affaire Gide sera poursuivie pour faux témoignage.

Abandon de famille : Le tribunal condamne le sieur Clerc Emile, à 25 francs d'amende pour abandon de famille.

Pêche interdite : Les nommés Fougères et David, de Castelfranc sont condamnés à 25 francs d'amende pour pêche avec engins prohibés.

PALAIS des FÊTES

PROGRAMME DU SAMEDI 9
DIMANCHE 10 DECEMBRE 1933
en soirée à 21 heures
DIMANCHE *matinée à 15 heures*

Actualités Pathé. — Champion de Boxe. — Invite Monsieur à dîner. — Magazine Paramount. — Betty vedette.

Mon cœur balance
de Yves MIRANDE
mise en scène de René GUISSART
AVEC
Marie GLORY, NOEL-NOEL
AQUISTAPACE, URBAN
Hélène PERDRIÈRE, DIANA

⁂

LA SEMAINE PROCHAINE
RAIMU et Albert PRÉJEAN
DANS
THEODORE ET Cie

Elections à la Chambre de Commerce

NOUS DÉCLINONS L'HONNEUR...

Nous sommes un peu étonnés de recevoir de M. Dubernet de Garros une « réponse » à l'article paru dans notre dernier numéro... lequel n'était qu'une réponse à ses attaques.

Si M. Dubernet de Garros n'avait pas de journal à sa disposition, nous ne ferions aucune difficulté pour publier sa lettre. Mais il en a au moins deux.

Il a d'abord Commerce et Industrie, *dont ses manifestes et proclamations occupent deux grandes pages et dont il abuse ainsi à son profit exclusif alors que ce journal est l'organe de tous les membres de la Fédération. Il a encore le* Courrier du Centre *où il a fait paraître sa « réponse » avant de nous l'avoir adressée...*

Quel besoin a-t-il donc de notre publicité supplémentaire ? Ses concurrents — qu'il a, le premier, pris à partie — ont-ils invoqué le « droit de réponse » pour faire publier leurs répliques à M. Dubernet de Garros dans les journaux de M. Dubernet de Garros ?...

Non, n'est-ce pas ? Alors que M. Dubernet de Garros veuille bien se conformer à l'usage constant en pareille matière et qu'il se contente de faire admirer sa prose par ses propres lecteurs.

C'est un plaisir que nous nous excusons de ne pas donner aux nôtres.

N.D.L.R.

⁂

LETTRE OUVERTE A M. DUBERNET DE GARROS

Plusieurs membres de la Fédération du Commerce et de l'Industrie nous ont apporté la lettre suivante :

Cher Président,

Votre audace n'a plus de limites. Après avoir tant et plus répété que vous ne seriez pas candidat à la Chambre de Commerce, voilà que, par une manœuvre de dernière heure, vous vous désignez candidat avec trois suivants que nous supposions peu enviceux de courir à pareil échec.

Ayant eu, ce matin, le journal de la fédération « Commerce et Industrie », nous avons été tous surpris d'y lire votre programme et un appel du Président de la R.A.Q. en votre faveur. Mais vous oubliez, cher Président, que cet organe appartient à tous les membres de la Fédération et que vous n'avez pas le droit d'en user pour combattre les sortants de la Chambre de Commerce qui font partie des cotisants.

Après lecture de ce journal, nous nous sommes concertés, avons questionné voisins et amis et avons appris au hasard que cette liste d'opposition s'était faite, chez vous, tout dernièrement, en présence d'une dizaine de commerçants plus ou moins qualifiés, à savoir : cinq membres du bureau de la fédération qualifiée, deux représentants de syndicats sans mandat, un gros industriel, un créateur de coopératives sans succès (comme il fait bien dans un bureau de commerçants !) et votre personnalité. Pour un autocrate de votre genre, les avis, soit des Présidents des sections cantonales, soit d'une assemblée des adhérent cadurciens, ne comptent pas et il est beaucoup plus facile d'obtenir satisfaction lorsqu'on n'a en face de soi que quelques amis bien choisis ou représentants domestiqués.

Enfin, bref, vous êtes candidat ! Quels griefs avez-vous contre les sortants ? Aucun, car si ces derniers n'avaient pas toujours agi dans l'intérêt du petit commerce, vous n'auriez pas hésité à le leur jeter à la face ; or le Journal est tout à fait muet sur ce point.

Arrivons-en au programme ! Partie principale pour vous, partie secondaire pour tous : les grossistes sont si peu nombreux, en effet, dans le Lot.

Est-ce les détaillants du Lot qui vous avaient donné pour mission, à la dernière réunion de la confédération, de prendre position pour « les Primes », position d'ailleurs que vous avez omis bien volontairement de nous expliquer à la dernière réunion de la fédération !

Croyez-vous être d'accord avec ces mêmes détaillants en combattant le projet d'impôt sur les essences qui remplacerait la taxe sur les voitures ?

Nous avons constaté, il y a déjà longtemps, cher Président, que votre intérêt et vos idées personnelles priment dans toutes les décisions de la Fédérations ; vous êtes rarement contredit ! Ce silence a pesé peut-être un peu sur votre décision ; mais n'oubliez pas, cher Président, que les détaillants lotois, électeurs consulaires, sont des gens sensés, réfléchis et eux aussi amis de leurs intérêts ; ils vous le prouveront dimanche en faisant confiance à leurs vrais défenseurs.

Pour conclure, cher Président, nous voudrions vous rappeler ces beaux couplets si patriotiques que vous entonnez à toutes les réunions ; ce serait beaucoup trop long ! Mais nous tenons à vous faire observer que si vous aviez su les entonner ces mêmes couplets pendant la période terrible 1914-18, vous aurez peut-être, aujourd'hui, un peu moins d'audace et « d'autre chose aussi » !

Un Groupe de Commerçants cadurciens, membres de la Fédération

CAUSERIES PAR T.S.F.

Notre collaborateur et ami Eugène Grangié fera dimanche prochain, 10 décembre, à 19 h. 30, au micro du poste d'Etat de radiodiffusion *Toulouse-Pyrénées*, sa dix-huitième causerie de propagande.

Sujet : *Le Lot et sa préhistoire.*

Toux ou rien

Plutôt rien que la toux, la toux cruelle qui déchire la gorge. Alors prenez des comprimés de Broncodyl et votre toux sera supprimée en quelques heures. Toutes pharmacies et pharmacie Mirouse à Cahors.

Faux bruits

De notre correspondant de Saux :

C'est la crise qui doit en être cause. Un bruit a couru dans notre région que certaines caisses publiques, comme les perceptions, prenaient l'argent de l'impôt mais n'en donnaient plus. C'est presque propager qu'on ferme les guichets.

Nous sommes en mesure d'affirmer que ces racontars sont absolument faux et qu'on ne doit pas écouter les dires de certaines personnes qui sont souvent mal intentionnées.

Ces bruits, qu'on commence à répandre dans nos campagnes, doivent être énergiquement démentis par tous les bons citoyens. Et ceux qui les répandent mériteraient d'être sévèrement punis.

Les superparasites

Le groupe agraire de Neuvicq, près de Jonzac, a voté la motion suivante :

« Nous demandons l'abolition des dépenses destinées à payer les agents et « inspecteurs du doryphore ; nous nous « contenterions qu'on nous fournisse les « produits nécessaires pour combattre « ce parasite qui fait assez de mal à nos « récoltés, sans que nous soyons rongés « davantage par des impôts nouveaux « destinés à entretenir ces superparasi- « tes. »

Eh ! bien, pour notre part, nous estimons, qu'à l'heure qu'il est, point n'est besoin de contrôleurs pour apprendre aux cultivateurs comment ils doivent faire pour procéder à la destruction du doryphore.

Actuellement, personne, en effet, n'ignore, lorsqu'un champ de pommes de terre est envahi par cet insecte, les mesures qu'il convient de prendre pour le détruire.

C'est donc avec juste raison que le groupe agraire de Neuvicq a, par sa motion, demandé la suppression de tous les agents attachés au service du contrôle du doryphore.

Au moment où l'on est à la recherche des économies susceptibles d'être réalisées dans le but de combler le déficit du budget, il appartient à M. le Ministre de l'Agriculture, ce nous semble, de s'inspirer pour cela faire, de la suggestion qui a été émise par les agraires de Neuvicq.

En procédant à la suppression de ces divers emplois, on ne nuirait à quoique ce soit, mais, de ce fait, on réaliserait une petite économie, ce qui, par le temps qui court, n'est pas à dédaigner.

J. P.

JEUNE MAMAN
votre bébé
réclame un
biberon
PYREX
stérilisable à
l'eau bouillante
Notice spéciale n° 42 sur demande
8, Rue Fabre-d'Eglantine — PARIS

Autonome universitaire du Lot

L'Assemblée générale aura lieu jeudi 14 décembre à 10 heures dans une des salles de la Mairie de Cahors, sous la présidence de M. Astorg, Vice-Président.

Ordre du jour : 1. Allocution du Vice-Président ; 2. Election du Président de la société (M. Guilhamon, Professeur au Lycée, ex-Président, ayant été appelé à une autre résidence) ; 3. Nomination des Commissions statutaires ; 4. Comptes du Trésorier ; 5. Suggestions diverses.

Tous les universitaires, adhérents ou non, sont priés d'assister nombreux à cette réunion. — *Le Bureau.*

342e Régiment Territorial d'Infanterie

On nous prie d'insérer :

En vue de la formation d'une section à Cahors pour protester contre la suppression de la carte de combattant et en revendiquer au contraire tous les droits, les anciens soldats de ce régiment habitant le Département du Lot, sont priés d'envoyer leur nom, profession et adresse au camarade Deroux, agent d'Assurance à Villeneuve-sur-Lot (ancien fourrier de la 6e Cie). La réunion qui aura lieu à Cahors, courant décembre ou janvier, sera annoncée par la voix de la Presse.

LE TIMBRE SAUVEUR

Placez sur vos lettres un timbre antituberculeux. Vous secouerez ainsi l'apathie de bien des gens.

EDEN

SAMEDI
et DIMANCHE *en soirée à 8 heures 3/4*
Dimanche (matinée à 14 h. 45)

Deux grands films parlants dans la même séance

FANNY
AVEC
RAIMU
ET
LA PERLE
AVEC
Suzy VERNON, Robert ARNOUX et André BERLEY

NOTA. — A partir de cette semaine, étant donnée l'importance des programmes, les séances commenceront à 8 h. 45 en soirée et 14 h. 45 en matinée.

LA RECOLTE DE CHASSELAS A ETE DEFICITAIRE

La récolte de chasselas qui est une ressource appréciable pour nos voisins de la région du Bas-Quercy, de Moissac, notamment, a été, cette année, déficitaire.

D'une statistique qui vient d'être publiée, il résulte que, cette année, il n'a été expédié que 4 millions 349.595 kilos de raisins. En 1932, il avait été expédié 10 millions 220.745 kilos de chasselas. Si l'on traduit en franc cette parte, on peut l'évaluer à plus de 15 millions.

Les gelées d'avril sont la cause de cette récolte déficitaire, qui est très préjudiciable pour la région productive de chasselas.

LA TEMPERATURE

On signale que dans plusieurs régions voisines du Lot, le froid est vif. A Paris, le thermomètre est descendu à 5° au-dessous de zéro.

A Cahors, on se plaint du brouillard. Mais le thermomètre, ces jours derniers, a marqué 12° au-dessus de zéro. La journée de vendredi a été la plus froide. Sur le boulevard, on constatait que le thermomètre ne marquait que 5° au-dessus.

Dans les ministères

Nous apprenons avec plaisir que M. Lucien Bauzin, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur de Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil et chargé de l'économie nationale.

Nous adressons nos félicitations à M. Lucien Bauzin, qui compte de vives sympathies à Cahors où il a été pendant deux ans attaché de Cabinet du Préfet du Lot.

Enseignement primaire

Poste susceptible d'être vacant le 1er janvier 1934 : Ecole de Filles de St-Martin-le-Redon.

Les maîtresses, désireuses de postuler pour ce poste, sont invitées à adresser directement à l'Inspection Académique du Lot *avant le 10 décembre courant, terme absolument de rigueur*, leur demande de changement.

Commissariat de police

M. Dumonteil, commissaire de police de 3e classe, à Figeac, est nommé en la même qualité à Frontignan.

M. Gourdon, commissaire de police de 4e classe à Châteaurenard, est nommé en la même qualité à Figeac.

Dans les P. T. T.

MM. Vigouroux, receveur à Montcuq, et Mavigne, receveur à Bagnac, Mlle Grandjean, receveuse à Cabrerets, sont promus de la 6e à la 5e classe. Nos félicitations.

Chez les planteurs

Les membres de la Caisse d'assurance des tabacs du Lot a décidé qu'un acompte de 30 0/0 de la somme allouée puisse, dans le courant de décembr, être versé aux planteurs de tabac sinistrés. Le solde de l'indemnité leur parviendra en juin 1934.

Le banquet du Quercy Gaillard

Le banquet annuel du « Quercy Gaillard » a eu lieu à Brive, sous la présidence de M. Latour, préfet de la Corrèze, originaire du Lot. Une quarantaine de convives, parmi lesquels, M. Cros, président, Mme Cros, le docteur et Mme Coussieu, M. Gaspéri, Jules Lafforgue, M. et Mme Meulet, le capitaine et Mme Amblard, etc. Ce fut une belle soirée qui comme tous les ans, a obtenu un vif succès.

Ne vendez pas, pour frais, des œufs de conserve !

Procès-verbal a été dressé, tout récemment à une marchande d'œufs, Mme A..., qui avait apporté à la foire de Souillac, dix douzaines d'œufs parmi lesquelles s'en trouvaient 4 douzaines qui provenaient de la conserve de l'été. C'est une fraude qui est sévèrement réprimée, et c'est justice. Pendant l'été le prix des œufs est bas — 3 fr. 50 à 4 fr. — tandis qu'en cette saison, il atteint le maximum, 9 fr. 50 à 10 fr. la douzaine.

Les ménagères feront bien de se montrer prudentes dans leur achat d'œufs, car la fraude que nous signalons est courante. Attention.

Un oubli !

L' « Officiel » publie, par département, de longues listes de médailles d'honneur attribuées pour services rendus à la prévoyance sociale et aux assurances sociales. Il n'y en a pas une pour le Lot ! ! !

LE TIMBRE SAUVEUR

Automobilistes ! attention aux accidents ! Avez-vous pensé à placer sur votre voiture la vignette antituberculeuse qui sera pour vous un nouveau Saint-Christophe ?

Mais buvez donc... Un
OR KINA
le plus sain et le meilleur des apéritifs

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissance

Bonhomme Paul, rue P.-Wilson.

Publications de mariage

Mercier Eugène, sergent au 16e R.T.S., et Fargues Marie-Louise, s.p., à Cahors.

Mariages

Amat Roger, coiffeur, et Faret Fernande, s.p.
Couailhac Jean, juge de paix suppléant, et Champeil Marie.
Sénac Paul, instituteur, et Rouvière Yvonne, institutrice.
Pommarat Ferdinand, électricien, et Marmiesse Camille, s.p.

Décès

Fournié Marie, Vve Jaubert, s.p., 72 ans, aux Junies.
Deljarry Marie, épouse Mercier, s.p., 42 ans, avenue Jean-Jaurès.
Rey Marie, Vve Couaillac, s.p., 83 ans, rue des Mirepoises, 10.
David Adrien, s.p., 72 ans, rue Wilson.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 10 décembre 1933 par la

Pharmacie GAYET
rue Clemenceau

CAHORS

Compagnie du Bourbonnais

M. Bourgoin est nommé directeur de la Cie du Bourbonnais à Cahors, en remplacement de M. Michot qui est nommé à Rennes. Nous adressons à M. Michot, qui était très estimé dans notre ville, nos félicitations pour l'avancement qu'il obtient, mais également nos regrets pour son départ de Cahors.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Bourgoin qui est un Cadurcien, puisqu'aussi bien il est le gendre de M. Chéry.

Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen

La section de Cahors de la Ligue des Droits de l'homme tiendra sa prochaine réunion le dimanche 10 décembre, à 10 h. 30, dans une salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

1° Renouvellement du Bureau.

2° La Ligue et les objecteurs de Conscience.

3° La Ligue et la politique étrangère.

4° La Fédération du Lot.

5° Admissions de nouveaux membres.,

Hyménée

Jeudi a été célébré le mariage de Mlle Camille Marmiesse, la gracieuse fille de notre excellent confrère, M. Léon Marmiesse, imprimeur, avec M. Jean Pommarat, électricien à la Cie du Métropolitain. Nous adressons aux jeunes et sympathiques époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Lettres anonymes

Plainte a été portée au Parquet par un habitant de Lamadeleine au sujet de lettres anonymes adressées à diverses personnes. Une enquête est ouverte.

TAPIS
MODERNES et D'ORIENT
RABAIS 20 %
DU 10 DÉCEMBRE AU 10 FÉVRIER
BOUZERAND-BERNÈS
CAHORS

Contraventions diverses

Pour défaut de plaque d'identité à son auto, procès-verbal est dressé à M. Delteil, négociant à Souillac.

Contravention est dressée à M. Nézétiaux, de Dégagnac, pour défaut de plaque de contrôle à son vélo.

Pour défaut d'éclairage à sa voiture hippomobile, procès-verbal a été dressé à M. Paillet, du Roc.

Pour défaut de feu rouge, à l'arrière de leur bicyclette, procès-verbal a été dressé à MM. Sérouidie, du Roc, Sclufer et Combrac, de Borrèze.

Imprudence de chasseur

Ces jours derniers, nous avons signalé un accident mortel de chasse dont fut victime un propriétaire qui fut tué par son frère. Mercredi, au village de Fournou, près Bagnac), Mme Castagné gardait son troupeau de moutons et était assise derrière une haie, lorsqu'un chasseur, apercevant une pièce de gibier, tira dans la haie. Mme Castagné a été blessée à la main et aux jambes. De la prudence, chasseurs !

Chute malheureuse

Mme Cantagrel, institutrice à Payrinac, glissa et tomba sur le sol ; dans la chute, elle s'est blessée à un bras. Elle a été transportée à l'hôpital de Cahors où elle a reçu les soins du docteur Rougier.

Coup de pioche

M. Rajaud, terrassier, a été blessé au pied droit d'un coup de pioche. 15 jours d'incapacité de travail.

Chronique des Théâtres

L'AVARE

C'est le 11 décembre au Théâtre Municipal que les Tournées Françaises représenteront l'*Avare*, la célèbre comédie de Molière, pour la plus grande joie de ceux qui assisteront aux tribulations du Seigneur Harpagon et de sa cassette.

Ajoutons qu'une interprétation hors ligne conduira le chef-d'œuvre de Molière au plus grand succès. Cette interprétation en tête de laquelle figure M. Henri Deltour est une des plus homogènes qu'il est possible de réunir. En résumé, une belle représentation en perspective.

LE TIMBRE SAUVEUR

Si vous buvez du champagne, au réveillon, exigez que les bouteilles soient ornées du Timbre antituberculeux, le Timbre « Jeux et santé ».

BELLE OCCASION !

Pour 3 fr. 95, achetez un flacon de « Diable » qui vous délivrera certainement de vos cors aux pieds. « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. Mais attention !... Exigez « Le Diable », 3 fr. 95, toutes pharmacies, et à Epernay, pharmacie Weinmann. Dépôt à Cahors, pharmacie Orliac.

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Entraînement pour les joueurs de l'équipe 2, dimanche, à 14 h., sur le terrain.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Association. — Championnat du Lot. — Demain, à 2 h. 30, sera donné le coup d'envoi mettant aux prises l'équipe I de l'A.C. et l'U.S. Duravelloise. La partie sera dirigée par M. Mespoulet. Sont convoqués pour 14 h. sur le terrain : Abadie, Delgal, Lagarde, Cabrignac, Boisson, Pené, Bach, André I., Guilhen, Brabans, Floirat, Baylon, Larnaudie, Bénevent.

Basket-Ball. — L'Aviron Cadurcien rencontrera dimanche sur son terrain de l'île les deux équipes de l'U.S. Montalbanaise.

Jetons un rapide coup d'œil sur la saison passée. L'U.S.M. et l'A.C. sont toutes deux engagées dans les championnats des Pyrénées (division, promotion). L'Aviron à sa première année échoue dès le début. En équipe I, il se fait battre par la S.A. Toulousaine (qui d'ailleurs viendra nous rendre visité dans le courant de la saison) et l'équipe II, par l'U.S.M. La S.A.T. quart de finaliste dans les championnats des Pyrénées, l'U. S. M. finaliste en équipe I et champion en équipe II. De plus, ces mêmes équipes montalbanaises qui formaient l'équipe de l'Ecole normale de Montauban finirent une saison avec le titre de Champion de France scolaire.

C'est dire que l'Aviron se trouvera dimanche, 10 décembre, devant des adversaires de taille. Et il se pourrait que le score, favorable jusqu'ici à l'A.C., se tourne pour cette fois vers les visiteurs. L'Aviron Cadurcien présentera ses deux équipes premières au complet: Equipe I: Capsal, Guilhem, Feydel, Cocula, Péré. Equipe II : Dajean, Couderc, Valéry, Duffau, Cubayne.

Après ces deux parties les équipes III et IV joueront un match entre elles. La première partie commencera à 13 h. 30 et sera suivie à 14 h. 20 du match des équipes secondes.

Cabessut-Sporting-Club

Dimanche dernier, les vaillantes équipes de la Grappe Sportive de Sauzet étaient venues donner la réplique aux cinq de Cabessut.

Ce furent deux belles parties sur le terrain de la Rivière-Haute, et il n'est que regrettable que les spectateurs ne soient pas plus nombreux sur les touches. Les gars du Sporting, en grande forme, obtinrent le gain des deux matches avec un brio et une classe indiscutables. Aujourd'hui, afin de se mettre au point, en vue de la coupe de Cahors, le C.S.C. se rend à Montauban affronter l'Espérance Villebourbonnaise ; souhaitons que cette rencontre permette aux jaune et noir de mettre le point final à leur entraînement et alors gare à eux dans les futures rencontres officielles. — *Laramure.*

Préparation Militaire

Il est rappelé aux jeunes gens qui désirent suivre les cours de Préparation Militaire, que la première séance de l'année 1933-34, aura lieu le lundi 11 décembre 1933, à 10 h. 30.

Rendez-vous ce jour-là à l'heure indiquée ci-dessus, à la Caserne Bessières, au poste de police où se trouvera un moniteur qualifié pour les recevoir et les instruire.

LE TIMBRE SAUVEUR

Voyageurs ! Placez sur vos bagages le Timbre antituberculeux, le Timbre « Jeux et santé ».

Arrondissement de Cahors

Lamagdeleine

Emprunt communal. Conversion. — Pour l'application du règlement du syndicat d'électrification de Cahors-Est, dont fait partie la commune de Lamagdeleine, le Syndicat prend à sa charge le service de l'emprunt communal d'électrification de 1928.

Le Conseil municipal, dans la séance du 3 décembre courant, a, sur la proposition du Bureau Syndical décidé la conversion du susdit emprunt 6,50 0/0 en un emprunt 5 0/0 par obligations de 250 francs, remboursables en 30 ans.

Les porteurs d'obligations de l'emprunt 1928 sont invités à opter entre la conversion de leurs titres en obligations de 250 francs 5 0/0, ou le remboursement immédiat de ces mêmes titres.

L'opération décidée par le Conseil municipal ne pourra qu'être favorablement appréciée, puisque, sans causer un sérieux préjudice aux porteurs de titres, elle permettra à la commune l'économie annuelle d'au moins 3.000 francs pendant huit ans.

Albas

Palmes académiques. — C'est avec un vif plaisir que nous avons appris la nomination au titre d'officier d'académie de notre adjoint au maire, M. Delcros Hyacinthe.

Notre ami, est très sympathiquement connu ; son éloge est donc superflu. Il a toujours été, comme son regretté père, un ami de l'école laïque, il a toujours soutenu ses efforts.

C'est bien, en effet, pour services rendus à l'enseignement que M. de Monzie, Ministre de l'Education nationale a décoré M. Delcros qui pourra porter ce ruban en tout honneur. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Douelle

Nécrologie. — Dans notre précédent numéro, nous avons annoncé la naissance d'une fillette chez les époux Baudel. Nous avons le regret, aujourd'hui, d'apprendre la mort de la pauvre enfant. Nous prions M. et Mme Baudel et la famille de vouloir bien trouver ici l'expression de nos vives condoléances.

Montcuq

Bâche perdue. — Lundi dernier, 4 décembre, vers 11 heures, M. Bourrières, camionneur à Montcuq, a perdu une bâche pour camionnette en très bon état et ne portant aucun nom, entre Cahors et le Cluzel.

La personne qui l'a trouvée est priée de la rendre à son propriétaire. Bonne récompense.

Saux

Décès. — Nous venons d'apprendre qu'à Soussis, au lieu dit « Le Cambou » (Tarn-et-Gne), situé à 1 km. de Saux, M. Cailhat vient de décéder à l'âge de 75 ans. C'est un brave cultivateur qui disparaît de ce petit endroit, bien connu à Saux et qui ne sera pas remplacé parce que ses enfants habitent autre part. Son frère est commerçant à Fumel dont il a été maire pendant un certain temps.

Nos sincères condoléances à sa veuve et à toute sa famille.

Faux bruits. — Lire à la « Chronique du Lot ».

GRANDE ÉPICERIE DE PARIS
Produits FÉLIX POTIN

Maison Salgues & Bellencontre
4, rue Maréchal Foch - CAHORS

POUR LUTTER CONTRE LA VIE CHÈRE
LÉGUMES SECS

Haricots, le demi-kilo	1 »
Lentilles, le demi-kilo	1 25
Champignons de Paris, la boîte de 500 gr	3 »
Petits pois à l'Etuvé, la boîte de 1 kilo	4 »
Haricots verts, la boîte de 1 kilo	3 »
Café très bonne qualité, les 125 gr	2 »
Gruyère Ementhal, le demi-kilog	6 50
Gâteaux secs et gaufrettes fourrées, le demi-kilog	4 »
Chocolat Potin, la tablette de 250 gr	1 90

Nous ne vendons que des Petits pois frais mis en conserves au moment de la récolte

Prayssac

Soirée dansante. — C'est dimanche, 10 décembre, à 20 h. 30, qu'aura lieu la grande soirée dansante organisée dans la salle des fêtes, avec le concours de l'accordéoniste Gaston Rougié, et de son excellent orchestre du :

« *Modern'Jazz Cadurcien* »

Belle soirée en perspective, où il y aura de l'entrain et de la gaieté pour tout le monde.

LEGUMES ET PRIMEURS — **ALAYRAC** rue Marl-Foch CAHORS

Vire

Conseil municipal. — Les membres du Conseil municipal de Vire se sont réunis dimanche dernier, 3 décembre, sous la présidence de M. V. Combes, maire. M. Touailles est désigné pour faire partie de la commission de révision des listes électorales et MM. Arnaudet et Barthélémy jugeront les réclamations. Une subvention de 100 fr. est votée en faveur de la Caisse mutuelle grêle cantonale. La principale question à l'ordre du jour est ensuite abordée.

Le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur la demande formulée par le correspondant postal sur le passage de la poste automobile rurale devant son bureau. Actuellement, cette voiture s'arrête à l'entrée du pont de Vire. L'arrêt à ce point présente de nombreux inconvénients.

D'abord les voyageurs qui attendent le passage de la poste rurale sont exposés au mauvais temps, alors que si la voiture arrivait devant le bureau, ils trouveraient un asile au domicile du correspondant. Celui-ci est obligé de transporter les colis, quelquefois très encombrants, sur une distance d'environ 100 mètres, et pendant qu'il va prendre et porter le courrier à l'arrêt de la voiture, il est obligé de fermer son bureau. Durant cet intervalle, les appels téléphoniques restent sans écho. La place publique, où est situé le bureau postal, est très facilement accessible aux gros camions ; elle le sera aussi, évidemment, à la poste automobile rurale moins encombrante.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'exposé de la question fait par le maire et demande à l'Administration des P.T.T. de faire passer la poste rurale devant le bureau de Vire comme cela se fait dans les autres communes du canton.

Obsèques. — Mardi matin. 5 décembre. une foule nombreuse de parents et d'amis accompagnait au champ de repos, un homme de bien, M. Gustave Barthélémy, propriétaire à Goulepdan, commune de Vire, décédé à l'âge de 64 ans, après une longue maladie.

Le regretté défunt, très serviable, possédait la sympathie générale et il était, de plus, un républicain éprouvé, très attaché aux idées démocratiques.

Les membres du Conseil municipal avaient tenu, dans cette circonstance, à apporter à leur collègue, Auguste Barthélémy, fils du défunt, l'hommage de leur cordiale sympathie et de ses regrets attristés.

A notre tour, nous le prions d'agréer, ainsi que tous les membres de sa famille, nos plus vives condoléances. — L. D.

Oui, Mesdames!!
Voici les 2 merveilles de GALLIA
INNOVA *au sachet huilé et le*
ZOTOS *indéfrisable sans électricité et sans appareil*
éliminant tous risques et toute appréhension
Le **ZOTOS** sur cheveux délicats, blancs, teints ou décolorés donne des résultats absolument merveilleux.
POPOVITCH, spécialiste d'Indéfrisable, de mise en plis et de coiffures modernes.
CAHORS. — Téléphone 170

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Carnet blanc. — On nous annonce le prochain mariage de M. Maurel Marcel-Alfred, le nouveau chef du service vicinal à Cajarc, qui remplace M. Daynac, ingénieur, qui a pris sa retraite, avec Mlle Austruy Camille-Juliette-Henriette, employée des Postes à Cahors.

Aux futurs époux, s'adressent, avec nos meilleures félicitations et nos vœux de bonheur, le souhait que je faisais à mon confrère Gazeau, de « La Dépêche », d'arriver, comme ma femme et moi, à la 52e année de mariage et de continuer.

Rudelle

Succès. — M. Leroy, notre jeune instituteur, a subi avec succès les épreuves orale du C.A.P. Nous lui renouvelons nos sincères félicitations.

Cinéma. — Le « cinéma des familles » a donné la semaine dernière une représentation à l'Hôtel Leymarie, le soir à 7 h. 1/2. A peu près tous les habitants du bourg y assistaient ; malgré cela, le nombre des spectateurs fut trop minime pour que les acteurs allassent au bout du progamme qui fut écourté. La prochaine fois une plus longue séance.

Saint-Céré

Droits de place. — Le maire de St-Céré a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1er janvier 1934, les droits de place et de bascule seront perçus par M. Bergougnoux, de l'Hôtel du Lion d'Asie, à St-Céré.

Les divers tarifs des droits de place n'ont pas été modifiés, sauf en ce qui concerne les veaux pour lesquels il sera perçu un droit de place de *deux francs* donnant droit à un pesée gratuite, moyennant présentation d'un bon qui sera délibéré au moment de la perception des droits de place. Ce bon ne sera valable qu'après l'heure d'ouverture du marché.

Un moment psychologique

Les jeunes ne pensent pas au lendemain, ne pensent pas à l'avenir. Ce n'est pas un reproche. Il en fut ainsi de tous temps. Mais vienne l'heure du mariage, le caractère change sur ce point et l'on a le plus souvent souci d'une certaine responsabilité.

Mon ami Jacques, l'être le plus charmant, mais le plus insouciant que je connaisse vient à la fois de se marier et de s'assurer sur la vie.

Je n'y pensais pas, m'a-t-il avoué. (Entendons-nous ! il pensait à se marier, mais ne pensait pas du tout à s'assurer !) Mais j'ai suivi les sages conseils d'un agent d'assurances. Je puis mourir demain et je ne veux pas que celle que j'épouse ait à se débattre seule au milieu de questions pécuniaires où elle serait vaincue d'avance, bien qu'elle soit très intelligente.

J'ai donné raison à mon ami. Que de jeunes devraient suivre son exemple et se renseigner auprès d'un agent d'assurances. C'est un devoir pour qui fonde un foyer. L'assurance sur la vie est, à coup sûr, le plus beau cadeau de mariage que l'on puisse faire à sa femme pour protéger son bonheur.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Réunion de commerçants. — Vendredi, à 6 heures du soir, s'est tenu dans la salle des Fêtes une importante réunion à laquelle avaient été convoqués tous les commerçants de la ville affiliés ou non à la Fédération.

M. Boi, membre sortant de la Chambre de Commerce, mandaté par ses co-listiers, a fait un exposé du programme de la liste qui sollicite le renouvellement. Point par point, il a refuté les attaques contenues dans ce que leurs concurrents appellent leur programme. Il a été écouté avec un attention soutenue ce qui nous fait prévoir un gros succès pour la liste qui défend réellement les intérêts du petit commerçants qui constituent le principal élément de note ville et de notre région.

L'opinion des électeurs consulaires est acquise à la liste Besombes, Boi, Chansard et Delpuech.

Payrignac

Morte d'une égratignure. — Mercredi ont été célébrées les obsèques de Mme Delchié, du village de Roquereval, décédée à l'âge de 60 ans. Mme Delchié avait été égratignée aux mains par un lapin. Elle n'avait pas pris garde à ces égratignures et peu après, souffrant de vives douleurs, elle fit appeler le docteur Coulon qui constata un érysipèle gangréneux. Tous les soins furent inutiles. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Salviac

La place Cambornac. — La place Cambornac ou place de La Fontaine, vient d'être dotée de huit superbes platanes ; ces arbres seront dirigés, à la saison propice pour ne pas gêner les toitures voisines ; ils seront, dans quelques années, du plus bel effet et ceux qui les condamnent aujourd'hui seront heureux, peut-être, la vieillesse venue, de goûter l'ombre et la fraîcheur de leurs feuillages. Il sera sans doute utile de placer aussi, en ce lieu, quelques bancs ; nous sommes d'ailleurs bien persuadés que tout sera fait dans l'intérêt de la cité.

Des foies d'oie phénomènes. — On peut voir dans le magasin de Mme et M. Mainiol, négociants à Salviac, un panier de foies d'oie d'un poids véritablement phénoménal.

Dans ce panier se trouvent trois foies d'oie, fermes et d'un beau jaune paille ; ils constituent, vu leur poids, 9 livres 160 grammes, trois belles pièces de Concours; ils feront, sans doute, les délices des fins gourmets au soir du réveillon.

Cavagnac

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Lacheneau, maire de Cavagnac. Son père, M. Lacheneau, demeurant au village d'Auriol, est décédé à l'âge de 89 ans. Nous prions M. Lacheneau et sa famille de vouloir bien trouver ici, l'expression de nos sincères condoléances.

C'est surtout la nature de vos terres, qui détermine la dose de **DESHERBANT AGRICOLE MAGNESIEN MINORGA,** que vous devez employer. Pour celles ou l'eau s'égoutte lentement après les pluies, doses de 4 à 6 kgr. Pour celles ou le drainage est normal, doses de 6 à 9 kgr. Pour celles enfin qui ressuient vite après les grandes pluies, même en hiver, doses de 9 à 10 kgr., maximum à ne jamais dépasser. Tenez compte également de la vigueur des céréales : plus elle est grande, mieux celles-ci supportent le traitement.

A PARIS
Voyageurs, Touristes Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (4e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone* ARCHIVES 60-92
Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

RENSEIGNEMENTS

LES RECOLTES EN 1933 DANS LE LOT

Les résultats des récoltes dans le Lot, en 1933 sont les suivantes en ce qui concerne les légumes, maïs, fourrages, prés, etc. :

Légumes, sarrasin et maïs. — Sarrasin : surfaces ensemencées, 1.800 hectares ; quantités récoltées, 17.000 quintaux.

Maïs : surfaces, 10.000 hectares ; quantités, 60.000 quintaux.

Haricots secs : surfaces, 700 hectares ; quantités, 6.000 quintaux.

Pois secs : surfaces, 100 hectares ; quantités. 500 quintaux.

Fèves : surfaces, 1.200 hectares ; quantités, 12.000 quintaux.

Féveroles : surfaces, 550 hectares ; quantités, 6.000 quintaux.

Tubercules et plantes fourragères. — Pommes de terre : surfaces, 11.000 hectares ; quantités, 30.000 quintaux. Topinambours : surfaces, 2.000 hectares ; quantités, 300.000 quintaux.

Betteraves fourragères : surfaces, 5.000 hectares ; quantités, 500.000 quintaux.

Rutabagas et navets fourragers ; surfaces, 1.800 hectares ; quantités, 180.000 quintaux.

Choux fourragers : surfaces, 1.200 hectares ; quantités, 130.000 quintaux.

Prairies et prés. — Prairies artificielles (trèfle, luzerne et sainfoin) : surfaces, 17.000 hectares ; quantités, 250.000 quintaux.

Prairies temporaires : surfaces, 1.000 hectares ; quantités, 18.000 quintaux.

Fourrages verts annuels : surfaces, 4.000 hectares ; quantités, 600.000 quintaux.

Prés naturels: surfaces, 37.000 hectares ; quantités, 500.000 quintaux.

Incorporation en avril 1934

La fraction du Contingent à incorporer en avril 1934, ne comprendra que les jeunes gens nés du 1er décembre 1912 au 31 mars 1913 et les ajournés des classes précédentes.

Mais les jeunes gens munis du B.P.E.S.M., nés entre le 1er avril 1913 et le 31 octobre 1913 conservent le bénéfice de leurs brevets dont la validité se trouve exceptionnellement prolongée jusqu'à l'incorporation d'octobre 1934.

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLACON : 15 francs
Un seul modèle de Flacon
GRANDEUR UNIQUE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Une VOITURE d'OCCASION
s'achète à la SUCCURSALE
CITROËN
111, Boulevard Gambetta
CAHORS
Tél. N° 162 — Cahors

DÉPÊCHES

L'Amérique « humide »

De New-York. — Le navire français « de Grasse » a été le premier transatlantique arrivé à New-York. Il apportait pour un million de dollars de vins et liqueurs,

Un Divorce

De Los Angèles. — Après plusieurs bruits de divorces suivis de démentis, Mary Pickford annonce qu'elle intente une action en divorse contre Gabis Douglas Fairbanks l'accusant de négligence et d'indifférence.

En Espagne

De Madrid. — Le Ministre de l'Intérieur, confirmant les incidents qui ont eu lieu en Espagne, a déclaré qu'un vaste mouvement avait été préparé contre le Gouvernement. Des perquisitions ont permis de découvrir de nombreux explosifs. Il a prouvé que les précautions prises par le Gouvernement étaient justifiées.

A la Chambre

La Chambre, ce matin, a adopté l'article 5 et a repris l'examen de l'article 4. La plupart des socialistes orthodoxes n'assistaient pas à la séance.

Profitez d'une baisse considérable avant inventaire
(sauf sur spécialité)
Eau de Cologne, 90°, ambrée, **30 fr.,** valeur **50 fr.**
Main blanche, 3,50, valeur **6,50.**
Poudre de riz, 6,50, valeur **9 fr.**
Savons toilette, les 3, **2 fr.,** valeur **6 fr.**
Rouges lèvres, 2 fr., valeur, **4 fr.,** etc.
Véritable trousse Gillette, 50 fr., valeur **145 fr.**
Similaire, 20 fr., valeur **60 fr.**
Véritable rasoir Gillette, depuis **2,50,**
Rasoir Valet, avec cuir et créme, **10 fr.,** valeur **28 fr.**
Rasoir Appolo, 10 fr., valeur **30 fr.**
Rasoir à manche, depuis **5 fr.**
Lames, le paquet de 10, **4 fr.,** valeur **12 fr.**
Brosses à dents, 0,50, valeur **3,50.**
Brosses à tête, à habits, peignes rateau, trousse manucure, vaporisateurs, etc., avec **réduction de 50 0/0 sur les prix marqués.**
Pour tous ces achats, **un cadeau sera offert** par la
MAISON POPOVITCH
4, rue Maréchal-Foch, CAHORS

REMERCIEMENTS

Madame ALAUX ; Madame Veuve DAVID ; Monsieur CALVET, employé à la Société Générale et Madame CALVET ; les familles MIQUEL à Bégous ; RAYNAL à Cahors et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Guillaume ALAUX

AVIS DE MESSE

Monsieur Georges MERCIER et toute sa famille vous prient de vouloir bien assister à la messe qui sera célébrée en l'Eglise Cathédrale, lundi, 11 décembre à 9 heures 1/4, pour le repos de l'âme de

Madame Georges MERCIER

Le présent avis tient lieu de faire-part.

MESDAMES,
A partir d'aujourd'hui, vous trouverez chez **Mme BOISSY,** *en face la Halle,* des **manteaux,** des **robes lainage, tricots, soieries,** de la bonneterie, des **chapeaux haute nouveauté,** le tout **directement de la fabrique.** *Qualité incomparable, prix incroyables.*
Une visite, Mesdames, vous convaincra

PLANTS DE CHÊNES TRUFFIERS
du Périgord. Nomb. 1er Prix. Méd. Min. l'Agriculture aux divers Concours agricoles de Paris, Départements et du Lot. Pour prix et renseignements, s'ad. L. LAVAL, *propriétaire-trufficulteur à Martel (Lot).*

ALIMENTATION SARDA
HALLE, CAHORS
Lundi Réclame extraordinaire
100 kgr. graisse pur porc, vendue 6 fr. 50 le kgr. ; — Lard frais, extra, 6 fr. 50 le kgr. ; — Boite tomates entières, 1 kgr., 2 fr. 90 ; — Beurre 1/2 livre, 5 fr. 50 ; — 6 savonnettes, 2 savons, le tout 5 fr. 25 ; — Huile, 2 lit., 5 fr. 75 ; — Café Masset,, 1/2 livre, 4 fr. 25 ; — Vin du Lot extra, 11°, le lit. 2 fr. 25.

René BOULASSIER
— A. & M. Paris —
Columbia University New York
INGÉNIEUR-CONSEIL
77, rue Leblanc, PARIS
Tél. Vaugirard 12-82
DOCUMENTATION
générale et technique
ORGANISATION
TRADUCTIONS TECHNIQUES
Notices, catalogues, etc.
Dépôts de marques et modèles
Brevets français et étrangers
Cabinet fondé en 1923 à New-York et en 1927 à Paris

L'HUILE D.F. POUR AUTOS
est celle que vous devez utiliser pour vos voitures, camions ou tracteurs. Vous pouvez en avoir chez vous en Tonnelets de 50 litres ou en bidons de 20 litres. En cours de route vous aurez la facilité de vous la procurer en bidons de 2 litres chez tous les détenteurs de pompes à l'Étoile Bleue. Exiger **L'HUILE D. F.** la moins chère des huiles de marque
DESMARAIS FRÈRES
42, RUE DES MATHURINS_PARIS

GIBBS TOILETTE

Une pâte d'une pureté absolue, un parfum discret mais tenace, font du Gibbs Toilette un savon idéal **bienfaisant pour la peau.**
Gibbs Toilette est un savon économique

Cahors-Villefranche
direct
départ journalier *Hôtel du Midi*
à 8 *heures du matin*
NOTA. — Tous les jeudi et **22** de chaque mois départ à 7 heures (marchés et jours de foire à Villefranche).
Jeudi et dimanche, l'autobus dessert les localités de : *Escamps, Vaylats, Bach, Varaire.*

Boucherie nouvelle
M. BEAUZAT, boucher-expéditeur à Montcuq, a l'honneur de faire connaître au Public Cadurcien, qu'il vient d'installer au N° 18 de la rue Nationale, à Cahors, une **Boucherie.**
Les clients éventuels sont certains de pouvoir s'approvisionner en **viande de tout premier choix** et ce à **des prix en rapport avec le cours des bestiaux.**
La date de l'ouverture est fixée au **samedi 16 décembre ;** un simple coup d'œil vous édifiera sur la **qualité des marchandises.**
Le meilleur accueil vous sera réservé.

ALLO? VINS?
Il n'est pas de bon Cadurcien
Qui n'aime le bon vin,
Aussi courent-ils tous Halle aux vins
Pour en connaître le prix de revient !
Grande baisse vins à emporter : *rouge ordinaire,* 9°, nouveau, 1 fr. 70 le litre ; *rouge supérieur,* 9°, vieux 1932, 1 fr. 90 le litre ; *Côtes du Lot,* 11°, nouveau, 2 fr. 10 le litre.
Livraison à domicile fûts et bonbonnes
Vins fins, Champagnes, Mousseux, Liqueurs. Eaux minérales, toutes les sources.
Maison LACOMBE, *Halle de CAHORS*

CHASSEURS
Pour avoir un bon **fusil,** des **cartouches** irréprochables, adressez-vous à
M. BESSON, armurier de profession
Boulevard Gambetta, CAHORS

ART FLORAL
Julien THERON
79, *Boulevard Gambetta, CAHORS*
Téléphone : 248
Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

Les Meilleurs Vins aux meilleurs prix
CUSSONNAC, *DOUELLE (Lot)*
Livraison à domicile par barriques et 1/2 barriques

A LOUER
Logement 5 pièces
Vestibule, Cabinet de toilette
S'adresser : **M. COURSE,**
Villa « Mon repos », à CABAZAT

ON DEMANDE
JEUNE HOMME
libéré service
S'adresser : **Comptoir Métallurgique**
20, avenue de la Gare, CAHORS

LA PERFECTION EN RADIO
"Le MARCONI-SIX"
G. Marconi
DISTRIBUTEUR OFFICIEL :
Librairie FRANCÈS
CAHORS

BRULERIE MODERNE
33, Rue Nationale CAHORS
"CAFÉS ANDRÉ"
Supérieurs aux meilleurs

Pour l'adaptation scientifique de vos lunettes et pince-nez.....
Pour l'exécution rigoureuse des ordonnances de MM. les oculistes.....
adressez-vous à
G. BARON
Opticien spécialiste
24, Boulevard Gambetta, CAHORS
Examen gratuit de la vue
Réparations, Expéditions
Prix modérés
Le plus grand choix en lunetterie, baromètres, thermomètres
Instruments de précision
Photographie, Appareils, Accessoires, Développement

VENTE DE MOBILIER DE L'ETAT

Il sera procédé le *16 décembre 1933,* à *14 heures,* devant la Caserne Bessières, à la vente aux enchères publiques d'un à Cahors, par le Receveur des Domaines matériel réformé comprenant :

une pompe à main pour arrosage ; une forge portative ; un soufflet de forge ; un fourneau de cuisine, et divers autres objets mobiliers provenant du détachement du 16e Régiment de Tirailleurs Sénégalais.

Au comptant et 10 0/0 en sus pour tous frais.

Le Receveur des Domaines :
Signé : VIALARD.

A LA MAILLE D'OR

Place du Marché

Organise à partir du lundi 11 Décembre

La SEMAINE DE LA SOIE

BAISSE FORMIDABLE SUR CERTAINS ARTICLES

BAS

Joli bas tout diminué, grisotte	8,95
Bas de soie, maille fine, grisotte	10 et 12
Un bas 36 Fin qui passe de 21 fr. à	15 »
Un bas soie matte passe de 25 à	17 »!
« Le Myr » bas de soie de marque à	32 »

etc., etc.....

SOUS-VÊTEMENTS

Parures, Tissus indémaillable 4 pièces
Articles de Marque
Merveilleuses ETRENNES A OFFRIR

LES PRIX DE CETTE SEMAINE sont imbattables

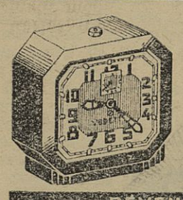

Élégant, précis, discret comme bruit, un réveil sur lequel vous pouvez compter. Boitier bakélite, couleurs variées, vendu par les horlogers-bijoutiers exclusivement.

RÉVEIL-PENDULETTE

PRIX: 63 Frs. **VEDETTE**

RÉVEILS - CHRONOMÈTRES - CARILLONS

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre **la Métrite.**

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY** guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec **l'HYGIÉNITINE DES DAMES.**

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier 16

Aucun autre produit ne peut la remplacer

GRANDE MAISON DE

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.
Teintures de fourrures.
Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

3, *rue des Capucins*

TRAVAIL CHEZ SOI assuré sur machine à tricoter, catalogue gratis. — Laines toutes nuances, prix de fabrique. Ecrire : La Laborieuse, 10, quai d'Orléans, Nantes.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Collaborateurs actifs désireux se créer situation indépendante ayant meilleures références peuvent s'adresser M. **DARTIGUES,** 20, R. de Rochechouart, LIMOGES

GIBIERS

Faisans, Lièvres, Garennes
Tarif sur demande
Adressez-vous à la maison
A. DESCOSTES, BOULOGNE-SUR-MER

Chemins de fer de Paris à Orléans et de Paris à Lyon et à la Méditerranée

SPORTS D'HIVER EN AUVERGNE

Billets de fin de semaine en toutes classes pour LE LIORAN ET LE MONT-DORE

Du 1er novembre 1933 au 30 avril 1934, il est délivré des billets spéciaux d'aller et retour de fin de semaine en toutes classes :

Pour Le Lioran au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P.L.M.), Aurillac, Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Murat, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, St-Etienne (les gares de) Thiers et Vichy.

Pour Le Mont-Dore au départ de Paris (Quai d'Orsay, Austerlitz et P.L.M.), Clermont-Ferrand, Langogne, Le Puy, Marseille (les gares de), Montluçon, Moulins, Nevers, Orléans, Riom, Roanne, Royat-Chamalières, St-Etienne (les gares de), Thiers et Vichy.

Tous ces billets comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples ; ils sont valables du vendredi à midi au mardi à midi (au mercredi pour les Fêtes de Pâques).

Les articles de sports d'hiver sont acceptés comme bagages avec franchise de 20 kilos.

L'ALMANACH HACHETTE

1934

plus utile
plus attrayant
que jamais !

5 Frs

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

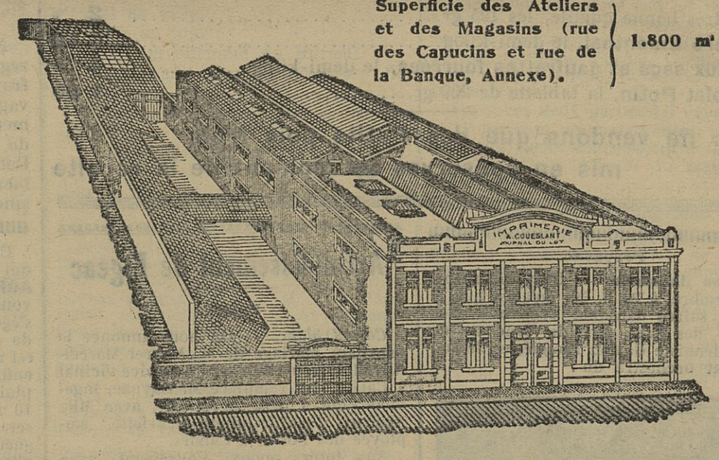

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : **15** francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, *Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,* **écrit :**

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, *97, Boulevard Gambetta, CAHORS*

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 27

Chipette et Lui

PAR

DYVONNE

TROISIEME PARTIE

II

FACE A FACE

Certes, quatre mois plus tôt, le lendemain même de son mariage, elle était moins sereine. Et sir Edgar était presque aussi troublé qu'elle tandis que ce même jour, il téléphonait à lady Helster en disant :

— Ma chère duchesse, je ne sais ce qui tombe sur nos jeunes époux ! Je reçois une billette de mon neveu Gérard stipulant qu'il part toute seule pour Florence où l'attendent ses occupations, trouvant préférable de laisser Chipette à Paris. Qu'est-ce que cela peut signifier ? La chère petite chose serait-elle souffrante et, dans ce cas, comment le mari peut-il s'en aller ainsi dès le lendemain de ses noces ?

— Je ne comprends rien non plus, répondit la duchesse. Le mieux serait de passer rue Pillet-Will.

Quelques instants plus tard, l'auto les déposait devant la banque et bientôt ils sonnaient à la porte de l'appartement de Pasquier, au cinquième étage de la banque de Paris.

Une camériste, à mine de catastrophe, leur ouvrit en soupirant.

— Que s'est-il passé ? se demandaient l'Anglais et lady Helster.

— Madame est dans le salon, dit la soubrette.

Ils trouvèrent en effet « Madame » qui, les yeux rougis, méditait dans un fauteuil.

— Oh ! dit-elle en les voyant, est-ce Gérard qui vous envoie ? Hier soir il m'a quittée en claquant la porte !

— Non, chère petite chose, ce n'est pas lui. Voici ce que j'ai reçu de mon neveu.

Chipette lut le billet et dit :

— Je m'y attendais après la scène d'hier.

Et, d'un trait, elle leur raconta l'altercation qui avait eu lieu entre elle et son mari. Wilson en l'écoutant explosa :

— Le coquin, dit-il, vous traiter ainsi ! Mais vous allez tout de suite rompre avec mon damné neveu, divorcer !

— Non, dit-elle avec force, je suis catholique...

— Oh ! il y a assez de contrainte dans ce mariage pour qu'il soit annulé religieusement. Séparez-vous de cette méchante homme et moi, je vous trouve une bonne mari !

Mais éclatant en sanglots, Chipette s'écria :

— Je ne veux pas, je ne veux pas. Je l'aime !

Wilson s'arrêta, devenu muet. Lady Helster n'avait pas dit un seul mot depuis le début de la scène.

Chipette sanglotait.

Elle aimait Gérard !

Quand cet amour était-il né en elle ? Etait-ce pendant qu'elle plaidait la cause de Gérard à l'Hôtel Isabelle ? Peut-être, mais un peu seulement, car, au cours de ses fiançailles, elle avait si peu vu son futur que ses sentiments s'émoussèrent...

Quand donc l'avait-elle aimé ? Cette nuit même, alors que seule, abandonnée, se rappelant avec quelle énergie le jeune homme avait rompu avec elle, Jocelyne sentit qu'elle chérissait la force, la volonté de Gérard, dût-elle même en être la victime.

Elle l'aimait pour son énergie et, pour la douceur enveloppante qui, parfois, était la sienne ; désormais elle les désirerait passionnément jusqu'au moment où conquis, éperdu, Gérard lui ouvrant ses bras la serrerait sur son cœur en l'appelant son amour...

Ce jour viendrait-il ?

— Oh ! reprit Chipette effondrée, il a eu raison en me disant hier que j'étais indigne de lui. Bien sûr, je le sens, je ne suis pas de son rang, je n'ai pas autant d'éducation que lui, je lui fais honte et je suis désespérée qu'il ait eu à rougir de moi !

Wilson allait protester mais lady Helster prit la parole :

— Mon cher sir Edgar, laissons cette enfant se remettre un peu et venez avec moi dans la salle à manger. Je veux vous parler.

Il suivit la duchesse et celle-ci lui dit :

— Je vous parle franchement, n'est-ce pas ? Hé bien, Chipette a raison en se jugeant inférieure à son mari et vous avez eu tort, vous, de vouloir unir des êtres d'une classe aussi différente. Ça ne réussit jamais. Voyez mon cousin Jacques de Saint-Selves qui s'est follement marié avec cette étrange Zompette !

— Ne doivent-ils pas divorcer prochainement ? dit sir Edgar.

— Pas du tout et j'apprends qu'on va la présenter à la cour d'Angleterre. Zompette à la Cour ! C'est plus fort que tout ! Mais pour revenir à Chipette...

— J'ai voulu faire le bonheur de cette petite chose courageuse..., dit sir Edgar.

— Et aussi vous venger de la supercherie de Gérard. Mais votre vengeance tombe surtout sur Chipette. Il n'est pas certain que Gérard soit heureux mais il est évident qu'elle est malheureuse.

— Hélas, ma chère amie, que faire maintenant ? La psychologie n'est pas ma forteresse.

— Votre fort, voulez-vous dire.

Il reprit en anglais cette fois pour s'exprimer correctement.

— Je n'ose plus me mêler de rien. Me conseillez-vous de forcer Gérard à rester à Paris ?

— Ne faites pas cela, surtout. Laissez-le partir. Il *faut* qu'il s'éloigne de sa femme pendant quelques mois, pendant le temps qu'elle se formera, apprendra les usages, deviendra son égale.

— Mais dans quelle institution la mettre pour cela ?

— Je vais la prendre avec moi, elle me tiendra compagnie sans être pour cela une « dame de compagnie ». Non, je lui ferai partager mon existence, je l'initierai à la vie raffinée et quand Gérard la retrouvera, il pourra être fier d'elle.

— Oh ! ma chère duchesse, vous feriez cela ? vous êtes une fée...

— Vous avez fait autrefois mon bonheur en me mariant à mon cher lord Helster, dit lady Margaret en souriant, je dois essayer de faire celui de votre... nièce, car je suis bien persuadée que vous tenez plus à la joie de Chipette — disons maintenant Jocelyne, ce sera plus sérieux — qu'à la satisfaction de Gérard...

— Certainement, ce coquin, ce sacripant...

— Allons, partez, laissez-moi avec Jocelyne, Et d'ici trois mois, nous ferons revenir ici un Gérard vite amoureux.

— Mais n'a-t-il pas parlé qu'il rêvait d'une autre ? dit Wilson se rappelant certaines paroles de Chipette.

— C'est vrai, dit lady Helster, mais à Florence il sera éloigné de cette « autre », elle ne nous gênera pas pour notre plan. Je suis sûre de la réussite.

Pour une fois, comme on le sait, lady Helster se trompait, car l'autre veillait.

Cependant, la duchesse avait admirablement réussi la première partie de son plan. Chipette alla habiter le vaste appartement que lady Helster occupait sur le quai de Passy pendant que le duc était à Berlin. Et, comme elle l'avait dit à sir Edgar, elle lui fit partager son existence. Or, Chipette, en dépit de ses airs évaporés, était une femme fort intelligente et de toute sa volonté, de tout son cœur d'amoureuse elle voulut devenir digne de Gérard et pour cela écouta docilement les conseils de la duchesse. Mais, comme on ne refait pas une éducation aussi rapidement qu'on le voudrait et que les mauvaises habitudes verbales sont particulièrement tenaces, la première chose que lady Helster apprit à Chipette ce fut tout simplement de se taire. Savoir garder le silence dans de multiples circonstances délicates, et cela sans avoir l'air stupide, savoir remplacer par un sourire compréhensif, un pétillement d'yeux spirituel, les réponses qu'il faudrait faire, cela est déjà un art. Bien des femmes du monde y excellent et parviennent souvent pendant des années à faire ainsi illusion sur l'insuffisance. Chipette fut bientôt experte en sourires pleins de sous-entendus qui, dans les cas embarrassants, la dispensaient de parler.

(*A suivre*).